



FORMATION CONTINUE PREMIERS SECOURS EN EQUIPE - NIVEAU 1 -



1 - Public

La formation continue PSE1 est ouverte à toute personne souhaitant actualiser, maintenir, et perfectionner ses connaissances techniques de secours et maintenir la validité de son certificat de compétences.

2 - Prérequis

Age minimum de 16 ans.
Etre titulaire du PSE1.

3 - Encadrement

Formateurs certifiés Premiers Secours en Equipe.

4 - Durée

La formation continue PSE1 s'étale sur 6 h.

5 - Périodicité

Le PSE1 doit être recyclé annuellement.

6 - Entrée en formation

Ne peut se faire qu'après réception du dossier d'inscription et règlement de la formation.

7 - Modalités d'évaluation

L'évaluation est sommative à visée certificative

Validation des candidats :

- Avoir suivi l'ensemble de la formation
- Satisfaire aux modalités certificatives définies par la FFSS
- Réaliser correctement, lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble des techniques et procédures
- Démontrer, lors des mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

8 - Personne en situation de handicap

Nous consulter.

9 - Tarif

Individuel : 100€
Financement OPCO : 170€
Groupe : nous consulter

Objectifs de la formation

Actualiser, maintenir, et perfectionner les connaissances techniques d'un secouriste avec et sans matériel. Cette formation a pour objet :

- Le maintien des connaissances techniques,
- L'actualisation et le perfectionnement des connaissances,
- L'acquisition de nouvelles techniques et procédures.

Compétences attestées

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable :

- d'évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi ;
- d'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnement
- de réaliser un bilan et assurer sa transmission aux services appropriés
- de réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :
 - victime d'une obstruction aérienne
 - victime d'un saignement abondant
 - ayant perdu connaissance
 - en arrêt cardiaque
 - victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique
 - présentant un malaise
 - présentant un traumatisme des membres ou de la peau
 - d'adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime

Méthodes pédagogiques

- Activité de découverte (études de cas / exposé interactif)
- Activité d'apprentissage (démonstration en temps réel puis commentée et justifiée / apprentissage des gestes en binôme)
- Activité d'application (exercices de simulation / cas concrets)

6 h





FORMATION CONTINUE PREMIERS SECOURS EN EQUIPE - NIVEAU 1 -



La certification « Premiers secours en équipe de niveau 1 » répond au besoin de disposer de secouristes capables d'effectuer des gestes de premiers secours au sein d'équipes qui participent aux opérations de secours organisées sous le contrôle des autorités publiques ou aux dispositifs prévisionnels de secours.

Contenu pédagogique de la formation continue PSE1

Conformément à l'annexe II de la Circulaire du 20 juin 2025 relative au programme de formation continue 2026 pour les unités d'enseignement des premiers secours des filières de sécurité civile.

- Enjeux et principes
- Administration d'oxygène par inhalation
- Utilisation d'une bouteille d'oxygène
- Malaise et aggravation de maladie

Thèmes à aborder obligatoirement :

- Accident vasculaire cérébral
- Crise convulsive généralisée
- Crise d'asthme
- Douleur thoracique (non traumatique)
- Malaise hypoglycémique chez le diabétique
- Réaction allergique grave
 - Aide à la prise de médicaments
 - Manœuvres physiques
 - Positions d'attente et de transport
 - Préparation d'un dispositif de portage

Compétence 5 prévue à l'annexe 1 de l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière : assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage ;



Association de Saint-Herblain – Secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme44

Association loi 1901 - Affiliée à la FFSS - reconnue d'utilité publique

Siège : CSC du Sillon, 12 bis Boulevard des Thébaudières, 44800 Saint Herblain

sffss44@gmail.com - 06 28 72 80 08 - 06 36 77 57 81 - www.secouristes-saint-herblain.com

Siret n° 350 132 163 00030 - Numéro de déclaration d'activité : 52 44 06417 44 enregistré auprès de la préfecture de Loire Atlantique. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

